

Compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

Convocation en date du 6 juillet 2020.

Le conseil municipal s'est réuni, le 10 juillet 2020, à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire, à la salle Louis Cado en raison des mesures sanitaires prises en période de Covid 19.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Elsa BRIAND, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Gabriel CHARPENTIER, Catherine MARSHALL, Mélanie HARROUE, Cécile DUVAL-BLAIZE, Elise BUREAU, Pierre MICHALET, Françoise PERRIN

Absent : Vincent CADREN (a donné procuration à Patrick JORAND), Jean-Michel VANDERPLANCKE (a donné procuration à Joël LE JEUNE), Thierry MOREL (a donné procuration à Elsa BRIAND).

Secrétaire de séance : Catherine MARSHALL

1-Désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales

Monsieur Le Maire a informé le conseil municipal du déroulement de l'élection des trois délégués titulaires et trois délégués suppléants au scrutin proportionnel avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel. Ont été présentées deux listes : Ensemble pour Trédrez-Locquémeau et Le Renouveau. Ensemble pour Trédrez-Locquémeau a été élue par 12 voix et Le Renouveau par 3 voix. Selon la règle du quotient électoral, la liste Ensemble pour Trédrez-Locquémeau a obtenu trois délégués titulaires, M. LE JEUNE Joël, Mme LEBON Mariannick, M. JORAND Patrick et trois délégués suppléants, Mme BRIAND Elsa, M. CADREN Vincent, Mme MARSHALL Catherine.

2- Nomination d'un représentant au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement

Après avoir expliqué au conseil municipal les missions de la SPLA Lannion Trégor Aménagement dont la commune est actionnaire à hauteur de 725 euros, Monsieur Le Maire a procédé à l'élection à main levée du représentant au sein de l'Assemblée Spéciale de la SPLA Lannion Trégor Aménagement. Etaient candidats Patrick Jorand et Pierre Michalet. Patrick Jorand a été désigné par 11 voix pour (Patrick Jorand n'a pas pris part au vote) et Pierre Michalet par 3 voix pour.

3-Questions diverses

***Création d'un marché à Locquémeau**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création d'un marché communal hebdomadaire le mercredi de 16h à 20h sur la place de l'Amiral Le Puth, au port de Locquémeau, à compter du 5 août 2020.

***Demande de subvention « Cultures communes en Côtes d'Armor »**

Pour une animation musicale le 15 août au port de Locquémeau, le conseil municipal a voté à l'unanimité la sollicitation de la subvention « Cultures communes en Côtes d'Armor » proposée par le département.

***Acquisition d'un camion ampliroll pour le service technique d'un montant de 39 990 € HT.**

Voté à l'unanimité.

***Demande d'autorisation d'occupation du domaine public maritime par Mme Berrivin et M. Briant**

Après avoir étudié la demande d'autorisation d'occupation du domaine public maritime pour un enrochement destiné à protéger leur maison des vagues submersives, le conseil municipal a donné un avis favorable sous réserve du projet définitif détaillé, par 11 voix pour et 4 abstentions (Elsa BRIAND, Gabriel CHARPENTIER, Catherine MARSHALL et Elise BUREAU).

Séance levée à 19h45.